

caceis news

THE ASSET SERVICING JOURNAL

OCTOBRE 2017 N° 51

www.caceis.com

Offre aux Corporates

Une gamme complète de solutions aux entreprises - page 3

Témoignage EDRAM

Sous-traitance des activités d'asset servicing - page 4

Règlement GDPR

CACEIS engagé sur la protection des données - page 6

© Andrés Nieto Porras



En ce début d'automne, le contexte économique mondial est favorable aux marchés financiers et aux gestionnaires d'actifs. Aux États-Unis et dans la zone euro, l'activité semble sur le point de confirmer une nouvelle année de croissance, malgré les tensions géopolitiques.

Pour CACEIS, les nouvelles sont également bonnes. Au 30 juin dernier, nos activités de conservation et d'administration de fonds ont très bien performé avec une hausse respective de 13,7 % des encours conservés et de 12,3 % des fonds administrés par rapport à fin juin 2016. Nos services innovants de Securities Lending ont également enregistré de nombreux succès commerciaux. Enfin, nous avons atteint un nouveau record d'activité sur le clearing des dérivés listés. Toutes nos entités bénéficient de cette croissance.

Ces bons résultats constatés à mi-année témoignent de la qualité de nos services et de notre capacité d'innovation, et surtout de la confiance que nos clients nous accordent. Ils confirment notre capacité à gérer le présent, mais aussi à anticiper l'avenir, un futur que nous préparons activement pour être au rendez-vous des grandes

échéances réglementaires de 2018: MiFID II, PRIIPs et IFRS9 dès le 1^{er} janvier, puis le règlement GDPR dédié à la protection des données personnelles en mai. Nos équipes œuvrent depuis plusieurs mois afin que CACEIS soit en conformité avec ces réglementations et que nos clients puissent bénéficier des solutions les mieux adaptées pour leur permettre de poursuivre leur développement dans ce nouvel environnement réglementaire.

Nous sommes également très actifs sur les innovations technologiques et avons renforcé cette année nos investissements dans la blockchain pour travailler sur des solutions concrètes (LiquidShare, FundsDLT, etc.). Cette industrie sort en effet de la phase de test et aborde désormais la phase opérationnelle.

CACEIS a aussi choisi de contribuer à la pérennité et à la sécurité de l'investissement en cybermonnaies. À ce titre, nous avons créé l'Association Française pour la Gestion des Cybermonnaies (AFGC), aux côtés d'autres acteurs majeurs intéressés par le sujet. Nous vous tiendrons informés prochainement de nos projets.



JEAN-FRANÇOIS ABADIE
CEO, CACEIS

© Alexis Cordesse

Enfin, pour toujours mieux accompagner notre clientèle dans ses projets de développement, nous poursuivons nos efforts en matière de middle-office et de back-office. Nos clients, notamment les sociétés de gestion, sont souvent demandeurs d'externalisation de ces prestations et CACEIS leur offre des solutions dans ce cadre. Ces solu-

tions ont séduit de grands noms de l'Asset Management, comme vous pourrez le lire dans cette édition.

« Solid & Innovative »: loin d'être une simple signature, CACEIS agit pour répondre à la mutation digitale et technologique en cours, un nouveau défi que notre industrie doit relever.

J'ai engagé et soutenu un programme d'actions qui nous permettra de mener à bien notre stratégie dans ce domaine.

CACEIS sera donc au rendez-vous des prochaines grandes échéances et transformations à venir. Plus que jamais, nos clients peuvent compter sur nous ☺

© rgbspace-Fotolia

sibos Metro Toronto Convention Centre
16-19 octobre 2017

DES REPRÉSENTANTS
DES ÉQUIPES DE CACEIS
VOUS ACCUEILLEN SUR
NOTRE STAND
N° F33

© rgbspace - Fotolia



... to the next level.

Let Securities Lending take you...

Make idle assets work harder with Securities Lending. Behind the scenes, we generate low-risk additional revenues on your securities. The only impact on your business is enhanced performance figures, as every basis point counts. We offer tailor-made agency, principal and lending solutions with remote access to suit your precise needs.

CACEIS, your comprehensive asset servicing partner.

www.munier-bbn.com

Contact:

Dan.Copin@caceis.com



www.caceis.com

caceis
INVESTOR SERVICES
solid & innovative

Prêts de titres sur-mesure pour les clients investisseurs

Dans un contexte de taux bas et dans une volonté de toujours mieux satisfaire ses clients, CACEIS a choisi de développer l'activité de prêts de titres permettant aux investisseurs d'accroître la rémunération de leurs portefeuilles. Les diverses solutions développées depuis deux ans par l'équipe Securities Lending remportent aujourd'hui un succès croissant auprès de la clientèle.

Jusqu'à récemment, le prêt/emprunt de titres était une activité de marché qui connaissait peu d'évolution. Avec le développement de la réglementation, de nouveaux besoins et de nouvelles opportunités sont apparus. Le mouvement durable de baisse des taux, couplé aux exigences d'actifs liquides et de haute qualité, ont fait du prêt de titres une source de rémunération supplémentaire pour les investis-

seurs, dans un cadre sécurisé grâce au collatéral reçu en garantie.

Dan Copin, responsable Equity Finance de CACEIS, et son équipe gèrent cette activité à deux niveaux : «*Nous assurons à la fois les relations avec les clients afin d'évaluer quotidiennement le potentiel de rendement des actifs prêtables de leurs portefeuilles de titres, et avec les acteurs du marché pour identifier les intérêts et les opportunités à mettre en adé-*

quation avec les exigences de nos clients. Nous initions et gérons les opérations de marché, et conseillons nos clients afin qu'ils prennent les décisions en phase avec leurs intérêts ».

L'offre de prêt de titres de CACEIS s'adresse à tout type d'investisseur. Elle tire parti de l'expertise de CACEIS en tant qu'asset servicer : excellente connaissance du sous-jacent, des exigences réglementaires, des pratiques de marchés et gestion opérationnelle rigoureuse, notamment à travers l'évaluation du collatéral et la gestion des appels de marges. CACEIS a développé plusieurs solutions sur-mesure qui s'adaptent au cadre réglementaire, au profil de risques de chaque investisseur et selon l'horizon d'intervention souhaité.

Dans le cadre de la solution « Agent », CACEIS négocie les transactions avec les contreparties de marché que le client a sélectionnées et vis-à-vis desquelles il accepte une exposition



DAN COPIN, Head of Equity Finance, CACEIS

directe. CACEIS prend en charge la négociation, la collatéralisation ainsi que tous les flux associés.

Une autre option, « Principal », propose aux clients que CACEIS soit leur unique contrepartie et assume ainsi le risque de marché, qui reste rigoureusement évalué.

Le service « Remote Lending » s'adresse aux clients ayant des titres déposés chez plusieurs conservateurs. CACEIS peut accéder à l'ensemble des portefeuilles, à partir d'une connexion sécurisée vers les systèmes des dépositaires teneurs de compte.

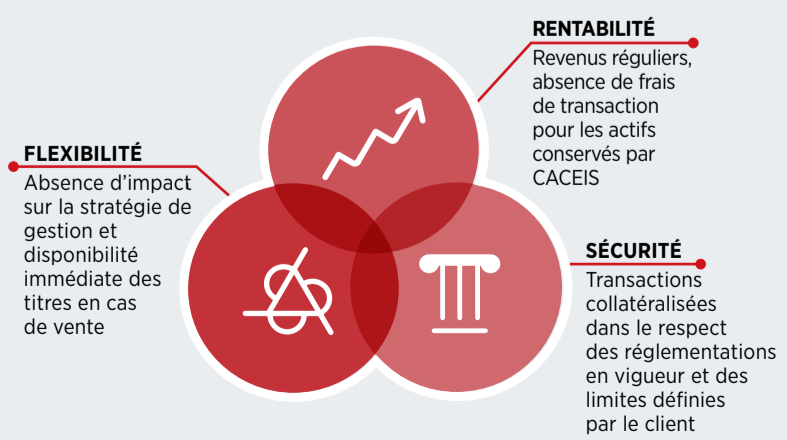
Enfin, d'autres solutions sur-mesure répondent à des opportunités et des besoins ponctuels de nos clients. L'équipe de CACEIS est force de conseil auprès de la clientèle. «*Nous accompagnons nos clients en permanence en leur donnant des éléments pour comprendre les mouvements du marché; nous suivons leur portefeuille et leur faisons des propositions afin qu'ils bénéficient de reve-*

nus supplémentaires », précise **Donia Rouigeb**, en charge du management des Solutions client sur le Securities Lending.

L'activité comporte une composante juridique et réglementaire importante ainsi que des obligations accrues de reportings. «*Les règles ESMA pour les fonds UCITS et Solvabilité II pour les assureurs ont permis d'assurer une grande transparence sur cette activité* », précise **Dan Copin**.

L'offre de CACEIS a remporté un vif succès depuis deux ans grâce à ses innovations récentes, sa flexibilité et la qualité d'accompagnement de ses clients, mais aussi en raison de l'intérêt croissant d'acteurs du marché tels que les investisseurs institutionnels.

CACEIS se voit conforté dans son statut de partenaire de confiance pour permettre à ses clients d'accéder au marché du prêt de titres et ainsi augmenter le rendement de leurs portefeuilles. ☉



L'offre complète de solutions au service des entreprises et de leurs actionnaires

Les entreprises constituent une clientèle importante du groupe CACEIS depuis son origine. Les liens forts noués de longue date avec les sociétés commerciales ont hissé notre Groupe comme premier partenaire des entreprises cotées à Paris. CACEIS leur propose une large gamme de services, tant pour les émissions de leurs titres que pour leur gestion d'actifs.



LAURENT DROUIN, Head of Corporates & Banks, CACEIS

L'activité de services aux émetteurs de CACEIS repose sur une expertise et un savoir-faire développés de longue date pour accompagner les sociétés dans les solutions d'émission et de gestion de titres, dans le respect des enjeux techniques, juridiques et réglementaires. Plusieurs catégories de prestations sont déclinées et proposées : tenue des registres d'actionnaires nominatifs, préparation des assemblées générales d'actionnaires avec des solutions de vote électronique le jour J, montage et centralisation des opérations sur titres, paiement des dividendes, administration des plans d'actionnariat salarié (stock-options, actions gratuites, etc.). Ces services s'adressent aux sociétés cotées ou non, désireuses de trouver des solutions personnalisées qui répondent à leurs attentes (fidélisation de l'actionnariat, recherche de financements, développement de l'actionnariat salarié) et capables de s'adapter à un environnement international.

« Notre gamme de solutions s'adresse à tous les acteurs clés de l'entreprise : directeurs juridiques, secrétaires généraux et responsables relations investisseurs pour la tenue du service des titres ; directeurs financiers et trésoriers pour les émissions obligataires et la gestion d'actifs ; directeurs des ressources humaines et responsables Comp & Ben pour les plans d'actionnariat salarié. Elle concerne des sujets sensibles de l'entreprise, ce qui nous amène parfois à être directement en relation avec les

organes de décision ou de gouvernance, » précise Laurent Drouin, responsable de la clientèle Corporates & Banques de CACEIS.

Les équipes de CACEIS collaborent avec l'ensemble de ces interlocuteurs pour leur proposer des solutions innovantes, répondant à leurs objectifs ; celles-ci sont de plus en plus digitales, dans un environnement hautement sécurisé pour garantir la confidentialité inhérente à l'actionnariat des entreprises.

Les équipes de CACEIS sont également en relation avec les actionnaires nominatifs et les salariés bénéficiaires de plans d'actionnariat de ces entreprises, en leur apportant une assistance dans le suivi de leur compte titres et le traitement de leurs opérations. Les webservices développés par CACEIS, tels que l'application OLIS Mobile Shares, permettent de dématérialiser les échanges avec ces acteurs et gagner ainsi en efficacité et rapidité. De même, CACEIS peut assurer la dématérialisation totale de l'accueil et de l'émargement des actionnaires lors de l'assemblée générale d'une société, grâce à des solutions de tablettes remplaçant les traditionnels documents papier.

L'offre de services émetteurs de CACEIS séduit aujourd'hui plus de 800 entreprises, dont 35 % des sociétés cotées sur Euronext Paris. Parmi les points forts de CACEIS, on peut noter sa capacité à délivrer des prestations sous plusieurs formes : tenue des registres sous mandat ou en white-labelling, accompagnement technique

pour l'utilisation d'outils dédiés à la gestion de registre, etc. L'offre est internationale et permet d'accompagner les entreprises notamment dans leurs projets de financements sur les marchés obligataires européens.

Les solutions proposées par CACEIS aux entreprises s'enrichissent de l'offre « Execution to custody » qui couvre toutes les étapes, de l'exécution sur les marchés financiers jusqu'à la conservation des titres. Cette offre s'adresse aux entreprises qui ont un portefeuille d'actifs financiers et recherchent un prestataire unique pour la gestion de leurs comptes titres et comptes cash. CACEIS assure l'exécution et la compensation sur l'ensemble des marchés de dérivés financiers (actions, indices, taux, devises) et de matières premières (produits agricoles, énergie, métaux, élevage), avec des solutions optimisées de gestion du collatéral.

Le rapprochement de CACEIS avec Sigma Terme fin 2016 a conforté la position de CACEIS parmi les principaux intervenants sur les matières premières agricoles et a convaincu de nombreux acteurs de la filière agroalimentaire (coopératives agricoles, entreprises agro-industrielles). L'offre leur permet de se couvrir contre les risques de marchés, tout en bénéficiant de la solidité, l'expertise et l'efficacité de l'organisation de CACEIS.

CACEIS propose également aux entreprises et à leurs family holdings des solutions diversifiées telles que

« L'offre de CACEIS aux entreprises s'est profondément étoffée tout en bénéficiant de la flexibilité nécessaire pour accompagner ses clients selon leurs besoins, qu'ils soient à l'émission ou à l'investissement. »

les services de conservation locale et globale, assortis d'une gamme complète de moyens de paiements, de change et de gestion de liquidités. Ces prestations sont assurées dans un cadre sécurisé et contrôlé pour assurer la protection des actifs des entreprises. Enfin, les clients corporates peuvent bénéficier de solutions de souscriptions/rachats de parts d'OPCVM dans le cadre de leur politique d'investissement.

« L'offre de CACEIS aux entreprises s'est ainsi profondément étoffée tout en bénéficiant de la flexibilité nécessaire pour accompagner ses clients selon leurs besoins, qu'ils soient à l'émission ou à l'investissement. Nous assurons ainsi des services personnalisés adaptés à la structure et à la taille de chaque entreprise », complète Laurent Drouin.

C'est donc tout naturellement que CACEIS a pris toute sa place au sein du pôle Grande Clientèle du groupe Crédit Agricole. Nos partenaires Crédit Agricole Corporate & Investment Bank et Indosuez Wealth Management sont des alliés solides qui nous font bénéficier de leurs expertises respectives et élargissent la gamme de solutions.

Nos clients bénéficient désormais de services intégrés de conseil, de financement et d'investissement.

Le vif succès rencontré auprès des entreprises ces derniers mois confirme la validité de cette approche commune.

TÉMOIGNAGE CLIENT

Eugénie MEHLER
Responsable de
communication
actionnaires de Natixis



Quel dispositif a été mis en place par Natixis pour ses actionnaires individuels ?

Le dispositif est large et a deux niveaux de communication à l'égard des actionnaires individuels. Ouvert à tous, il offre les services suivants : numéro vert, site Internet, lettre aux actionnaires et information sur l'assemblée générale. Les membres du Club ont accès à ces services et au Comité consultatif des actionnaires, à un programme dédié de réunions de formations, d'information ainsi qu'à des invitations liées aux opérations de mécénat et sponsoring que Natixis soutient. L'adhésion au Club est gratuite et est possible dès la détention d'une action.

Comment ont évolué les problématiques des actionnaires individuels ?

La plupart des émetteurs sont confrontés à une baisse du nombre d'actionnaires individuels. C'est également le cas pour Natixis mais le nombre d'actionnaires reste élevé, avec plus d'un million, ce qui nous place parmi les toutes premières sociétés cotées en France. Notre stratégie est donc de maintenir un niveau de service élevé à l'égard de cette population et de la fidéliser. Pour augmenter notre proximité avec nos actionnaires et pour des raisons d'efficacité, nous privilégions la digitalisation des échanges.

Que vous apporte votre collaboration avec CACEIS ?

CACEIS est centralisateur de l'assemblée générale de Natixis et teneur du registre des actions au nominatif. Dans le cadre de l'assemblée, CACEIS nous accompagne principalement en amont et le jour J. L'accompagnement en amont porte essentiellement sur les conditions de mise en place des dispositifs de vote : vote par correspondance, procuration, pouvoirs et vote électronique par Votaccess, la plateforme française de vote par internet. Pendant la préparation de l'assemblée, nous menons avec CACEIS des campagnes visant à favoriser la digitalisation des échanges y compris l'envoi de la brochure de convocation à l'assemblée. Cette année, nous avons clôturé notre 6^e campagne d'e-consentement. Cette nouvelle campagne a convaincu un grand nombre d'actionnaires supplémentaires. Désormais, ils seront informés par email de la tenue de chaque assemblée générale et recevront la brochure de convocation par voie électronique. Nous remercions tous les actionnaires, dont plus de 40 % des actionnaires au nominatif, qui ont fait le choix de cette solution rapide, sûre et écologique. Cette collaboration remporte un franc succès, puisque ce taux nous place dans la fourchette haute des émetteurs. Enfin, lors de l'assemblée, les équipes de CACEIS accueillent et enregistrent nos actionnaires afin qu'ils puissent voter.

CACEIS exerce de nombreuses autres prestations que celles que je vous ai décrites. Il gère également nos dispositifs d'actionnariat salarié, de titres participatifs et d'opérations financières.

730 000
comptes d'actionnaires
au nominatif



3400
registres d'actionnaires



800
sociétés émettrices



520
assemblées générales
par an



Sous-traitance des activités d'asset servicing : une stratégie gagnante pour les sociétés de gestion

INTERVIEW AVEC LAURENT MUNSTER,
ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG), CHIEF OPERATING OFFICER



EDMOND DE ROTHSCHILD
ASSET MANAGEMENT



© Yves Collinet - CACEIS

Il y a 4 ans, vous avez lancé un appel d'offres pour externaliser les services opérationnels et administratifs de vos fonds d'investissement traditionnels. Pourquoi avoir pris cette décision ?

Cette décision stratégiquement importante pour notre société de gestion n'a pas été facile à prendre, ni à annoncer à nos clients, mais notre constat était simple. Dans un environnement où le poids des contraintes réglementaires devenait de plus en plus lourd, imposant des

investissements techniques importants, nous devions repenser notre business model. Notre motivation était double, d'une part notre volonté forte de continuer à servir nos clients avec un fort niveau de qualité, et d'autre part poursuivre notre développement en bénéficiant du support d'un partenaire fort nous permettant d'accéder à un réseau et à des techniques qui auraient été très coûteuses à développer en interne. Nous avons donc décidé d'externaliser les prestations de banque dépositaire, d'agents

administratif, payeur et de transfert tout en restant l'unique point de contact de nos clients.

Quelles sont les raisons qui vous ont convaincu de choisir CACEIS comme prestataire unique ?

Notre priorité fut la pérennisation de l'emploi. Seuls les prestataires s'engageant à assurer le transfert d'une centaine d'employés sous certaines conditions non négociables furent short listés. Ensuite, sur base de critères précis, nous avons effectué une revue complète des services de chaque prestataire pressenti tout en considérant également d'autres critères avant d'arrêter notre choix sur CACEIS (une présence reconnue et établie à Luxembourg mais aussi une culture opérationnelle proche de la nôtre). S'en est suivie une période de négociation exclusive, où les équipes de CACEIS et d'Edmond de Rothschild ont pu s'accorder plus en détail sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir le maintien d'une qualité de services qui a toujours primé chez nous.

Un an après la fin de la migration des fonds, quel bilan portez-vous sur votre partenariat avec CACEIS ?

Comme dans tous les projets entre des prestataires venant de deux mondes différents (celui du « taylor made » versus celui du service

à « grande échelle »), il y a eu des divergences de vue au début. Mais rapidement CACEIS a su s'adapter à notre approche et à notre vision du service à destination d'une clientèle institutionnelle hautement exigeante, afin de nous permettre de délivrer un service de qualité reconnu. Notre partenariat fort se prolonge par la recherche constante d'axes d'amélioration et de développement de notre offre commerciale. Nous avons maintenant gagné en efficacité et en capacité d'implication sur des projets innovants comme, par exemple, les devises virtuelles.

Ce nouveau business model a dépassé nos attentes, et nous a permis le lancement de nombreux nouveaux compartiments pour nos clients existants, mais également de gagner de nouveaux clients que nous n'aurions peut-être pas captés avec l'ancien modèle.

Ce projet nous a permis de nous confronter à la dynamique du changement, mais également de nous mesurer à une vision de l'industrie différente de la nôtre pour in fine ne garder que le meilleur des deux modèles. Nous sommes unanimes sur le sujet, 4 ans après avoir lancé cette révolution, les résultats le prouvent, nous avons eu raison d'innover et de nous lancer dans cette incroyable aventure humaine ☺

Une offre « One-stop shop » pour les banques



© Pierre-Olivier - CAPA Pictures

PASCALE TILLOLES, Head of Coverage, Non-Resident Banks, CACEIS

CACEIS propose une offre complète de solutions pour les banques : conservation, exécution, compensation et prêt de titres. Sa solidité, sa dynamique d'innovation et son expertise permettent de répondre aux attentes des clients en recherche d'un partenaire de référence.

Dans un contexte où les acteurs financiers sont confrontés à de nombreux défis réglementaires et techniques, CACEIS met à leur disposition une gamme étendue de services allant de l'accès aux mar-

chés à la conservation d'actifs. Notre Groupe est également un partenaire de choix pour, le cas échéant, externaliser les activités de middle-office et de back-office.

Le modèle de conservation d'actifs de CACEIS offre de multiples avantages aux banques, quel que soit leur lieu d'implantation : un point d'accès unique aux services, un réseau mondial couvrant plus de 80 pays avec une sélection exigeante de correspondants/sous-conservateurs pour une sécurité maximale des actifs des clients, une plateforme opérationnelle garantissant l'échange sécurisé de données et dotée d'une importante capacité de traitement de flux, un accès T2S en tant que Direct Connected Participant (DCP).

La souplesse du modèle CACEIS permet de proposer à nos clients la conservation locale, européenne ou globale de leurs actifs. Tous les services sont mis à leur disposition : tenue de compte, gestion des transactions et règlement/livraison, opérations sur titres, récupération et déclaration fiscale ainsi que reporting réglementaire, vote aux assemblées générales, etc.

« L'offre de CACEIS s'est renforcée

avec les services d'exécution sur les marchés actions et de change, de règlement/livraison et de compensation de produits dérivés et options, permettant ainsi de proposer à nos clients bancaires une offre « One-stop shop » couvrant toute la chaîne d'opérations, de l'exécution sur plus de 100 marchés à la conservation.

Un service « Night shift » et le dispositif « Follow-the-Sun » permettent d'assurer les services d'exécution et de middle-office des ordres traités sur les marchés américains jusqu'à leur clôture », complète Pascale Tilloles, Head of Coverage, Non-Resident Banks. CACEIS met à disposition de ses clients ses plateformes de trading avec un large choix d'interfaces. CACEIS développe également des programmes performants de prêt de

titres avec diverses solutions adaptées aux besoins des clients bancaires. Enfin, pour les banques qui le souhaitent, CACEIS propose une solution flexible et économique d'externalisation de middle- et back-office.

Grâce à ses services personnalisés, l'offre de CACEIS séduit des banques de toute taille, des banques centrales jusqu'aux banques privées spécialisées. Elle a pris toute sa place au sein du pôle Grande Clientèle du groupe Crédit Agricole.

La banque d'investissement du groupe, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, est un allié solide qui propose son expertise en cash management et permet ainsi d'élargir la gamme de solutions proposées au monde bancaire ☺



CACEIS accélère son investissement dans la blockchain

Toujours au plus près de l'innovation, et afin de saisir les opportunités de la technologie blockchain pour mieux servir ses clients, CACEIS a choisi d'agir à travers plusieurs initiatives.

© Yves Maisonneuve - CACEIS



NATHALIE POUX-GUILLAUME, Head of Transformation and Innovation, CACEIS

Depuis plus d'un an, CACEIS participe à plusieurs projets destinés à améliorer l'efficacité et accroître la transparence dans la gestion d'actifs en utilisant les fonctionnalités de la blockchain.

Pour rappel, cette technologie repose sur l'utilisation d'un registre virtuel de données distribué et partagé entre de multiples parties.

Jusqu'à récemment, les projets consistaient essentiellement à réaliser des PoCs (proofs of concept). Avec l'initiative française Labchain, sous l'égide de la Caisse des Dépôts, des PoCs sont en cours de développement concernant l'identité numérique, la gestion du collatéral, les reportings SFTR, l'assurance-vie et les fonds en cryptomonnaies. À Luxembourg, l'initiative Scorechain s'est concrétisée par un PoC développé sur l'activité d'agent de transfert.

« Aujourd'hui, les initiatives et associations auxquelles participe CACEIS recherchent davantage la mise en œuvre de solutions concrètes utilisant la blockchain », précise Nathalie Poux-Guillaume, Head of Transformation and Innovation à CACEIS.

Ainsi, CACEIS a participé aux premières transactions réussies dans la distribution de fonds par Natixis Asset Management via la blockchain. Début juillet 2017, la société de gestion a annoncé que des investisseurs ont pu souscrire des parts de ses fonds via la plateforme FundsDLT, fruit d'une collaboration entre Fundsquare (filiale de la Bourse de Luxembourg), InTech (filiale du groupe POST) et KPMG Luxembourg. Pour la première fois dans la gestion d'actifs, des ordres ont pu être saisis par les investisseurs via l'application mobile FundsDLT, puis pris en charge par la plateforme FundsDLT qui

les a routés simultanément vers la société de gestion et vers CACEIS, agissant en qualité d'agent de transfert. Après acceptation et valorisation de l'ordre par CACEIS, FundsDLT a finalisé la transaction en déclenchant le transfert du cash du compte de l'investisseur vers le compte de l'OPC et a inscrit dans la blockchain la propriété des parts souscrites par l'investisseur. Cette réalisation pose les bases d'un nouveau modèle d'infrastructure pour toute l'industrie de la distribution de fonds.

En juillet, CACEIS a annoncé la création de la Fintech européenne LiquidShare avec le soutien de l'organisation Paris EUROPLACE. Née d'un partenariat annoncé en juin 2016 par ses actionnaires (parmi lesquels figurent CACEIS et plusieurs banques et infrastructures de marché comme Euronext), cette initiative développera une solution blockchain post-marché

pour optimiser l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés de capitaux dans un cadre européen. À terme, cette solution permettra de simplifier significativement la chaîne des opérations de post-négociation, en garantissant et facilitant la consolidation des registres de titres, tout en permettant un règlement-livraison rapide en T+0. Les premiers résultats opérationnels du projet sont attendus en 2019.

Enfin, CACEIS a annoncé son association avec Eiffel Investment Group, les cabinets Gide et PwC et la plateforme Paymium pour créer l'Association Française pour la Gestion des Cybermonnaies (AFGC). Sur le constat de la multiplication du nombre de cybermonnaies en circulation et d'un intérêt croissant de tous types d'investisseurs, CACEIS souhaite contribuer au développement sécurisé de l'investissement en cybermonnaies, en échangeant sur les opportunités et

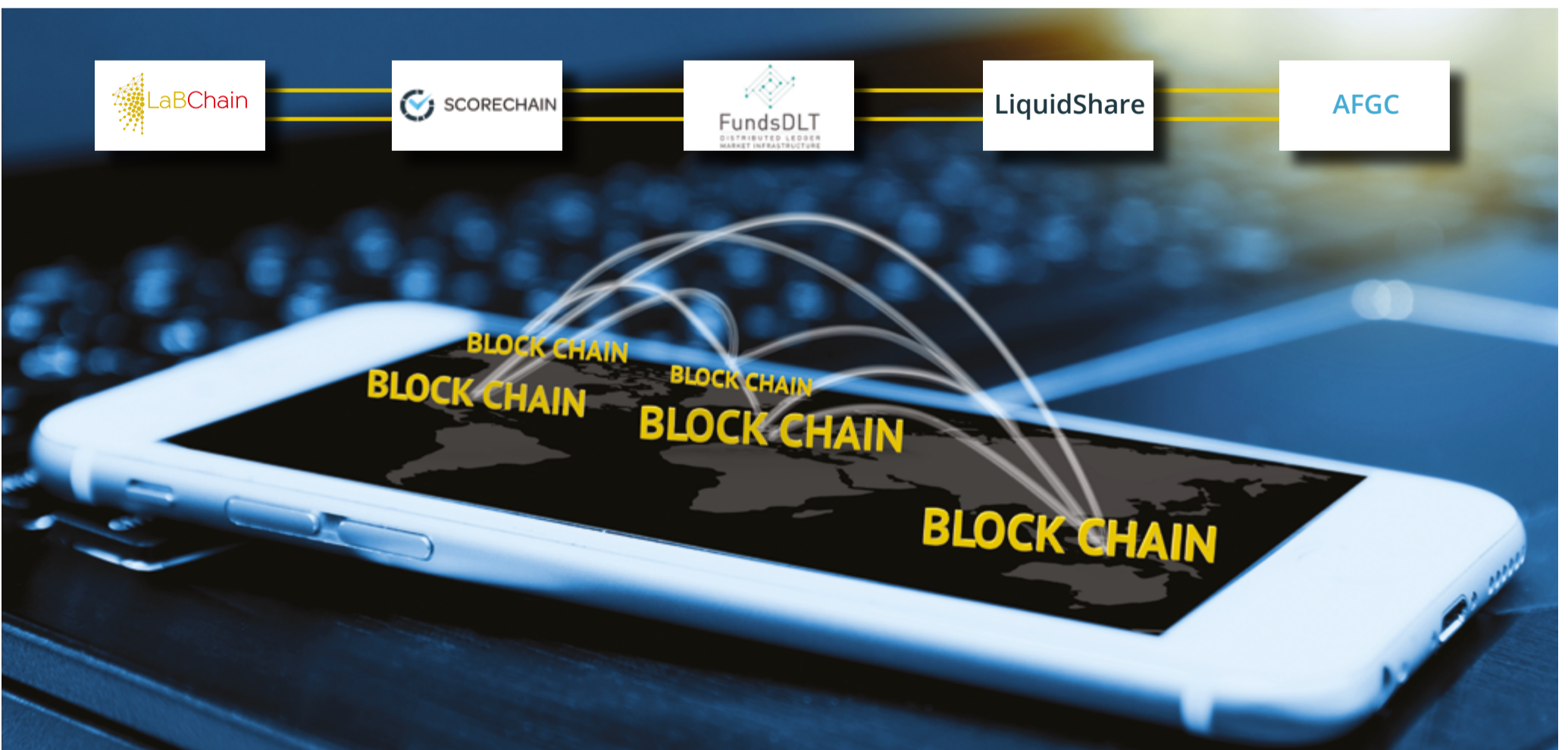
défis que soulève ce type d'investissement avec les investisseurs en cybermonnaies, les professionnels de la gestion financière, les experts juridiques, les pouvoirs publics ainsi que les acteurs du développement des cybermonnaies.

Pour rappel, CACEIS propose également le règlement en bitcoin des fonds d'investissement grâce à son partenariat avec la société Bitstamp.

CACEIS s'est doté récemment d'une équipe dédiée aux nouvelles technologies dont la blockchain; cette équipe, pilotée par Nathalie Poux-Guillaume, a pour missions de suivre au plus près les évolutions de la technologie, d'échanger avec les autorités de tutelle sur les aspects juridiques et réglementaires qui restent encore à définir, et de proposer une évolution des métiers de CACEIS autour de l'écosystème blockchain.

« Aujourd'hui, les initiatives et associations auxquelles participe CACEIS recherchent davantage la mise en œuvre de solutions concrètes utilisant la blockchain. »

© zapphoto - Fotolia



GDPR : CACEIS s'engage sur la protection des données



© Yves Maisonneuve - CACEIS



DENIS CHALEY, Global Head of Organisation & Transformation, CACEIS



GLADYS TEALE-MOULINES, Global Head of Compliance, CACEIS

© Yves Maisonneuve - CACEIS

CACEIS se prépare à la prochaine mise en application du règlement GDPR relatif à la protection des données personnelles de ses clients et de ses collaborateurs. Ce projet s'inscrit dans un cadre plus général avec le lancement de la Charte éthique pour toutes les entités du Groupe Crédit Agricole.

L'utilisation des données personnelles est un enjeu sociétal majeur, objet d'un encadrement réglementaire de plus en plus strict.

Le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « GDPR » (General Data Protection Regulation) entrera en application le 25 mai 2018. Il a pour objectif d'harmoniser et de renforcer la législation européenne sur le stockage, le traitement et la transparence des données à caractère personnel.

Le règlement GDPR s'appliquera à toute entreprise qui collecte, traite et stocke des données personnelles dont l'utilisation peut directement ou indirectement identifier une personne.

Il concernera non seulement toutes les sociétés établies sur le territoire de l'UE, mais également les sociétés localisées hors de l'UE qui proposent des biens et des services, ou collectent des données relatives à des citoyens européens. Il en va de même pour les partenaires technologiques et prestataires de logiciels qui devront aussi s'adapter aux exigences du règlement GDPR, y

compris dans le cas où ils opèrent depuis un pays non-membre. Ainsi, la responsabilité du sous-traitant pourra être directement engagée.

Le règlement précise que les données personnelles sont « toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable », directement (par exemple par son nom) ou indirectement (par son numéro de téléphone, son identifiant de connexion à un applicatif, etc., voire des données comportementales si elles sont rattachées à une identité).

Ainsi, le règlement GDPR augmentera les exigences relatives aux traitements de données de la clientèle opérés par tous les acteurs des marchés financiers, dans un environnement confronté de plus en plus aux défis de la cybersécurité.

Les impacts pour CACEIS, comme pour toutes les entreprises de l'Union Européenne, concernent toutes les fonctions : gouvernance, RH, communication, juridique, sécurité et systèmes informatiques.

Les droits des personnes sont renforcés avec la mise à disposition des clients de nouvelles fonctionnalités : information préalable et consentement de la personne, possibilité de demander à tout moment quelles informations personnelles sont traitées, où elles le sont et dans quel but, ainsi que de se les faire communiquer pour pouvoir les réutiliser (droit à la portabilité des données), droit à l'oubli, etc.

Le règlement prévoit également davantage de traçabilité dans les processus et dans les systèmes d'information, et davantage de sécurité avec la mise en place de mesures renforcées de détection et de transparence sur les incidents. En cas de violation de données, une notification doit être effectuée aux autorités de contrôle et aux personnes concernées par l'incident dans des délais très courts.

Le règlement intègre de nouvelles normes sur la confidentialité à appliquer aux traitements des données de la clientèle ou des collaborateurs (mesures préventives, sécurité de bout en bout, etc.) avec la tenue obligatoire d'un registre des données personnelles et des traitements, communicable à tout moment en cas de contrôle des autorités compétentes.

Enfin, en termes de gouvernance, le règlement GDPR crée la fonction de Data Protection Officer (DPO). Chaque entreprise nomme un cor-

respondant qui a la responsabilité de veiller à la bonne application des règles relatives à la collecte et au traitement des données personnelles tant au niveau commercial que sur le plan interne.

CACEIS se prépare activement pour être en conformité avec ce nouveau règlement d'ici mai 2018. Dans ce cadre, nous tiendrons informés nos clients régulièrement, et en particulier en ce qui concerne l'adaptation du cadre contractuel.

Parallèlement à sa mise en conformité avec le règlement GDPR, CACEIS se dote d'une Charte éthique commune à l'ensemble des entités du groupe Crédit Agricole.

Cette Charte affiche nos valeurs fondatrices, dont la protection des données, notre culture et notre éthique des affaires.

La Charte constitue un document de référence qui reprend les principes d'actions et de comportements à respecter au quotidien dans les relations de CACEIS avec ses clients, ses collaborateurs et ses fournisseurs, et à partir duquel seront déclinés ou ajustés toutes les autres chartes, codes de conduite et règlements intérieurs dans le Groupe.

Elle s'appuie sur 12 principes fondamentaux dont certains plus particulièrement dédiés à la relation avec nos clients.

Plus précisément, CACEIS s'engage sur la protection des données selon les axes décrits ci-dessous.

Sécurité des données

La sécurité des données reste notre priorité et est au cœur de toutes nos actions. Les solutions que nous utilisons pour conserver ou traiter les données de nos clients font l'objet de procédures rigoureuses de validation et de certification.

Utilité et loyauté

Nous nous engageons à utiliser les données dans l'intérêt de nos clients pour leur proposer un conseil et des offres personnalisés, un service de plus grande qualité et leur fournir

tous les éléments pour les aider à prendre les meilleures décisions.

Éthique

Nous nous engageons à agir avec éthique et responsabilité en matière de données personnelles ; la communication éventuelle de ces données en dehors de CACEIS est uniquement effectuée dans le cadre de ses obligations réglementaires ou pour des prestations définies avec des acteurs ayant fait l'objet de ses procédures rigoureuses de validation et de certification.

Transparence et pédagogie

Nous nous engageons à expliquer à nos clients de manière claire, synthétique et transparente, ce qui est fait en termes d'utilisation des données, et à les informer de leurs droits en la matière et de la façon de les exercer.

Maîtrise

Contrôle par les clients : nous nous engageons à laisser la maîtrise de leurs données à nos clients et l'utilisation qui en est faite.

Cette Charte est consultable sur le site internet www.caceis.com.

Elle est une nouvelle preuve tangible de la volonté de CACEIS de se positionner en véritable partenaire de ses clients, et de préserver et conforter le capital de confiance élevé dont nous bénéficions.





Découvrez le nouveau film institutionnel de CACEIS

"An open window on the world" est la signature du nouveau film institutionnel de CACEIS. Il allie esthétique et univers métaphorique pour représenter les valeurs du groupe CACEIS : Solid & Innovative. Nous vous invitons à le visionner sur le site www.caceis.com

Dans la presse - T3 2017



Juillet 2017
Sphere
 "Interview"
Philippe Bens,
 Senior Country Officer Switzerland, CACEIS

© Alexis Cordesse



Août 2017
AGEFI Hebdo
 "Blockchain"
Laurent Majchrzak,
 Deputy Group Products Director, CACEIS

© Yves Collinet - CACEIS



Septembre 2017
Asset Servicing Times
 "Business Insight through data analytics"
Arnaud Misset,
 Group Products Director, CACEIS

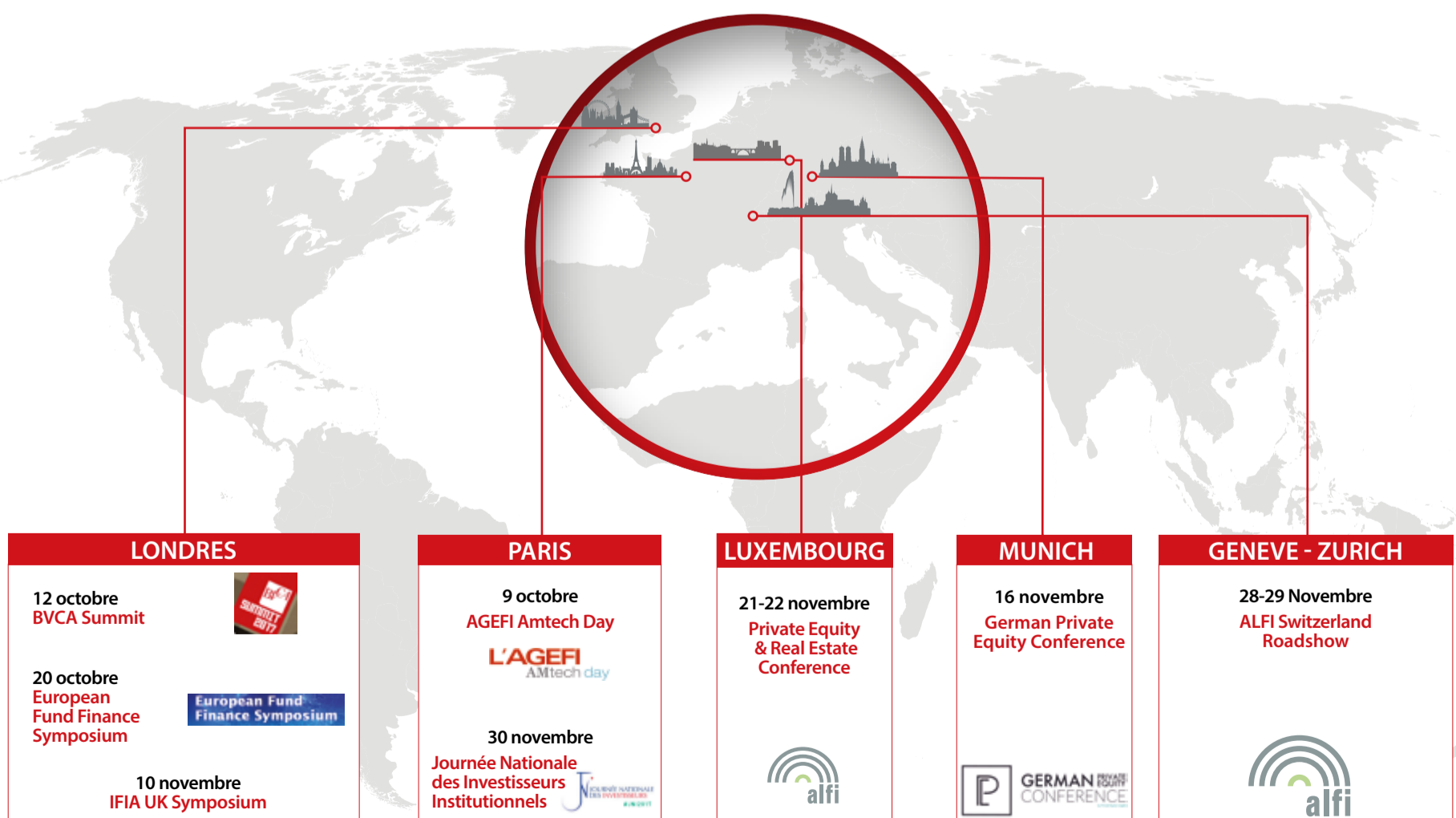
© Blaise Duchemin



Septembre 2017
Global Investor
 "CACEIS is using machine learning to ease the pressure on its securities lending desk"
Aurélien Manson,
 Repo & Equity Finance Trader, CACEIS

© Yves Collinet - CACEIS

Conférences - T4 2017



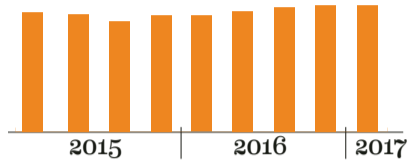
Monde

Source : EFAMA - Septembre 2017

● Encours net de l'industrie mondiale des fonds - T1 2017 (en milliards d'euros)

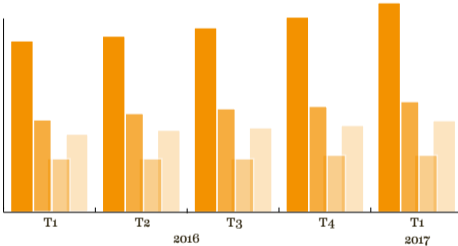
43 190 milliards d'euros **+4,6%/T4 2016**

Le montant des encours de fonds réglementés dans le monde a augmenté de 4,6 % au 1^{er} trimestre 2017.



● Evolution trimestrielle des encours par type de fonds T1 2017 (en milliards d'euros)

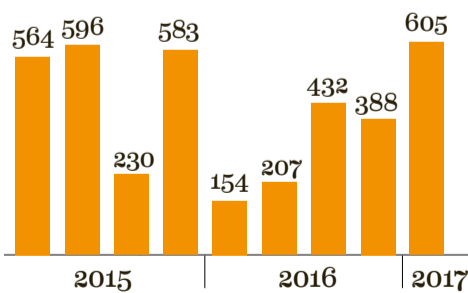
Au 1^{er} trimestre 2017, les fonds actions ont augmenté de 6,8 % à 17 600 milliards d'euros, les fonds obligataires de 4,7 % à 9 300 milliards d'euros, les fonds diversifiés de 4,9 % à 7 700 milliards d'euros tandis que les fonds monétaires ont baissé de 1 % à 4 800 milliards d'euros. 41% des encours net des fonds réglementés étaient détenus dans des fonds actions, 21 % dans des fonds obligataires, 18 % dans des fonds diversifiés. Les fonds monétaires, quant à eux, représentaient 11 % de l'encours net mondial des fonds réglementés.



● Collecte nette T4 2016

605 milliards d'euros **+56%/T4 2016**

La collecte nette de fonds réglementés dans le monde a enregistré une hausse de 56 % à 605 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2017, à comparer à 388 milliards d'euros au 4^e trimestre 2016.



Europe

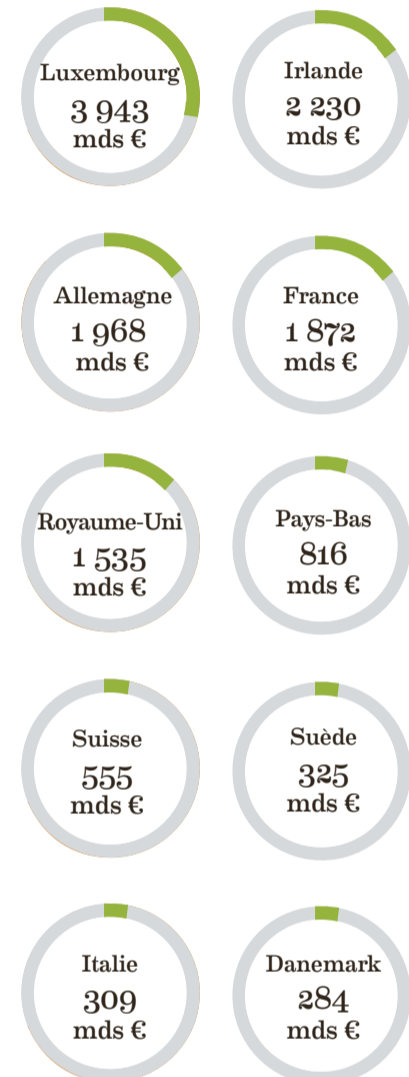
Source : EFAMA - Septembre 2017

● Encours net de l'industrie européenne des fonds - T2 2017 (en milliards d'euros)

14 894 milliards d'euros **+5,3%/T4 2016**

Les OPCVM représentent 61,6% des encours nets de fonds européens au 2^e trimestre 2017 avec plus de 9 171 milliards d'euros, les AIF représentant 38,4% avec 5 723 milliards d'euros.

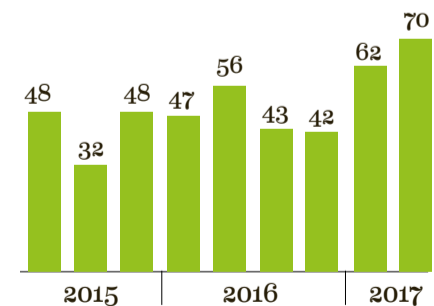
Top 10 des pays européens en encours de fonds réglementés - T2 2017



● Collecte nette des fonds FIA T2 2017

70 milliards d'euros **+66%/T4 2016**

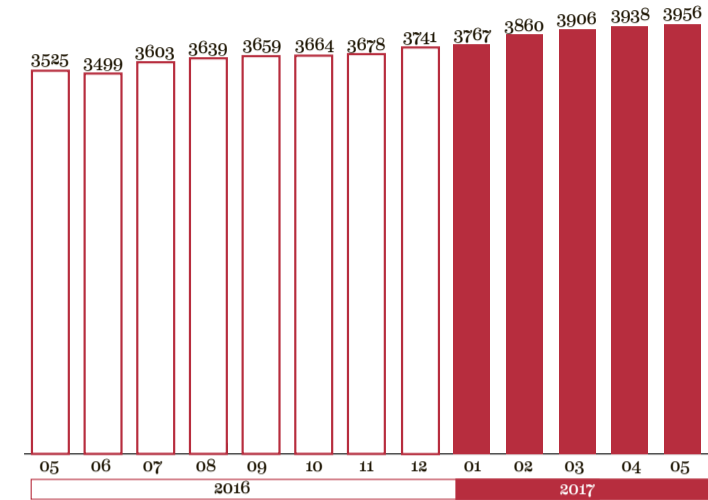
La collecte nette de fonds FIA s'est élevée à 70 milliards d'euros au 2^e trimestre 2017, en hausse de 66 % par rapport au 4^e trimestre 2016.



Focus marché Luxembourg

● Encours sous gestion des fonds luxembourgeois (en milliards d'euros) - Mai 2017

3 956 milliards d'euros **+12,22%/Mai 2016**



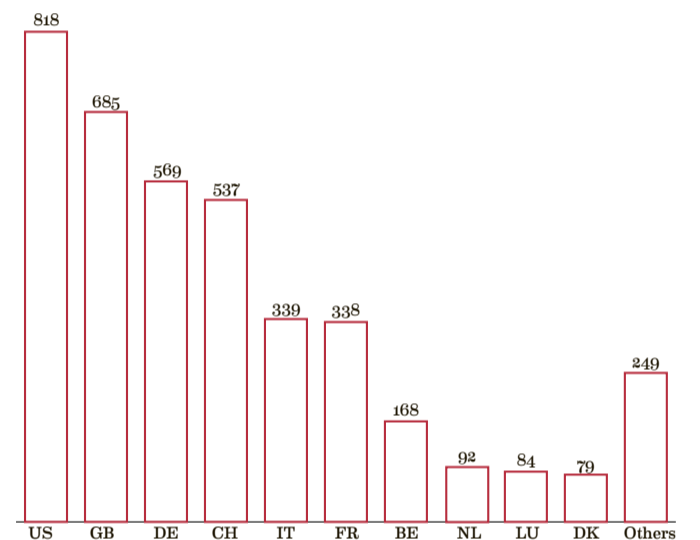
A fin mai 2017, les encours de fonds luxembourgeois sous gestion s'élevaient à 3 956 milliards d'euros, soit une augmentation de 12,22% sur un an.

Source CSSF/ALFI

● Parts de marché des distributeurs de fonds luxembourgeois par pays d'origine (en milliards d'euros) - Mai 2017

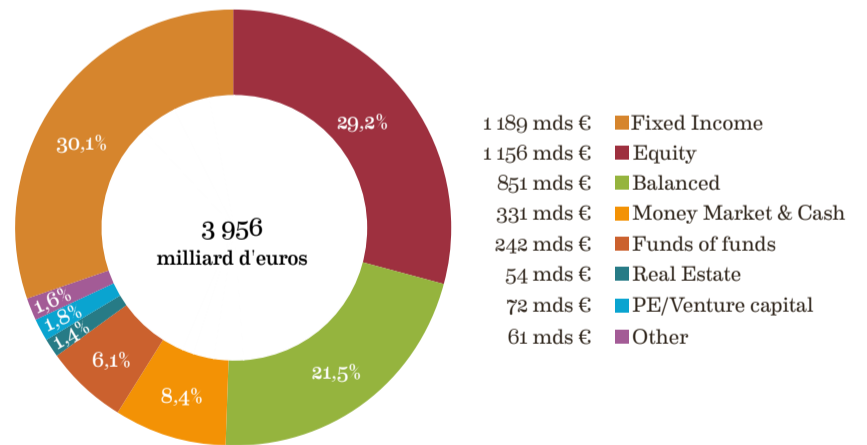
Part de marché des Etats-Unis : **20,7%**

A fin mai 2017, les distributeurs américains étaient leaders sur les fonds domiciliés au Luxembourg avec plus de 20% de parts de marché.



Source CSSF

● Répartition de la catégorie des fonds en encours nets - Mai 2017



Source CSSF



Follow us



caceis
INVESTOR SERVICES